



Assemblée Générale ELECTIVE 2016 Samedi 29 octobre 2016 à La Chapelle sur Erdre

Page 1/6

PROCES VERBAL

1 – Représentation

- ✓ 191 clubs présents sur 253 soit 75,49 %
- ✓ 17 représentants individuels présents sur un total de 46 soit 36,96%
- ✓ Nombre de voix des clubs : 1 812 sur un total de 2 308 soit 78,51%
- ✓ Nombre de voix des individuels : 17 sur un total de 46 soit 36,96%

Total général des voix représentées : 1 829 sur un total de 2 354, soit 77,7%

2 – Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

Alain MARTIN

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Elective à 10h15.

Le Président donne la parole à Jean-Yves Cadiet au nom de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

3 – Rapport de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales

Jean-Yves CADIET

« Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Mon intervention de ce jour qui va vous paraître fastidieuse est cependant une obligation statutaire et va vous permettre de présenter avec le plus de transparence possible les élections et les modalités de vote qui vont suivre.

Je viens vers vous au nom de la Commission Départementale de Surveillances des Opérations Electorales, je tiens tout d'abord à vous présenter les excuses de Patrick Messus, Président de cette Commission, qui, retenu par des engagements personnels, m'a demandé de vous présenter au nom de la Commission Départementale de Surveillances des Opérations Electorales les modalités de vote.

Avant de rentrer sur le fond des élections, je me permets de rappeler les missions de cette Commission qui sont expressément prévues à l'article 17 des statuts actuels du District.

En effet, celui-ci prévoit que : « Une commission de surveillance des opérations électorales est chargée de contrôler la régularité des opérations de vote relatives à l'élection du Comité de Direction et du Président. Elle se compose de cinq membres au moins et sept au plus, nommés par le Comité de Direction, dont une majorité de personnes qualifiées, ces membres ne pouvant être candidats aux instances dirigeantes de la F.F.F., de la L.A.F. ou du District. Elle peut être saisie par les têtes de liste ou se saisir elle-même de toute question ou tout litige relatif aux opérations de vote susvisées. Elle a compétence pour :

- Émettre un avis à l'attention du Comité de Direction sur la recevabilité des candidatures, District de Football de Loire-Atlantique
- Accéder à tout moment au bureau de vote,
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions,

- Exiger, lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats. »

Ainsi, cette CDSOE, comme elle est communément appelée, est composée de Patrick Messus, excusé ce jour, Gérard Jeannetau, Yves Rouaud, Michel Valin et moi-même Jean-Yves Cadiet. Aucun d'entre nous n'est membre du Comité à ce jour ou n'est candidat pour le rejoindre.

Vous êtes appelés ce jour et ce comme tous les 04 ans à renouveler l'intégralité du Comité de Direction.

Depuis 2012, c'est-à-dire la mandature qui s'achève aujourd'hui, les membres du Comité de Direction sont élus au scrutin de liste.

Les conditions de déroulements de ces élections sont prévues aux articles 14 et 15 des statuts actuels du District qui disposent que :

« Les membres du Comité de Direction sont élus au scrutin de liste à un seul tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il lui est attribué tous les sièges.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est attribué à la liste recueillant le plus grand nombre de suffrages exprimés un nombre de sièges égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi, le cas échéant, à l'entier supérieur. [...]

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste. Toutefois, sont déclarés élus, quelle que soit leur position sur la liste, les candidats arbitre, éducateur, médecin et la candidate licenciée figurant sur la liste recueillant le plus grand nombre de suffrages. [...]

Est éligible au Comité de Direction tout licencié à titre individuel du District depuis plus de six mois, ainsi que toute personne, licenciée depuis plus de six mois d'une association affiliée ayant son siège sur le territoire du District et en règle avec la F.F.F., la L.A.F. et le District. Le candidat doit avoir atteint la majorité légale, être à jour de ses cotisations, être domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe.

Ne peuvent être candidates :

- Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
 - Les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif.

Les conditions d'éligibilité doivent être remplies à la date limite de déclaration de candidature.

Les conditions particulières d'éligibilité sont :

- L'éducateur doit être titulaire d'un diplôme d'éducateur, membre d'une association représentative et choisi après concertation avec celle-ci.
- L'arbitre doit être un arbitre en activité depuis au moins cinq ans ou être arbitre honoraire, membre d'une association représentative et choisi après concertation avec celle-ci.
- Le médecin doit être licencié,

Ces conditions particulières d'éligibilité doivent être remplies à la date limite de dépôt de candidature de la liste.

Aussi, notre Commission Départementale de Surveillances des Opérations Electorales s'est réunie le 07 Octobre dernier pour étudier la recevabilité des listes candidates au Comité de Direction.

Elle a donné un avis favorable à la candidature de la liste conduite par Alain Martin qui va vous être présentée par la suite, cette liste et les membres de celle-ci respectant les conditions générales et particulières d'éligibilité que je viens de vous présenter.

Aucune autre liste n'a déposé de candidature.

Aussi, le Comité de Direction en date du 07 octobre dernier a validé la candidature de la liste conduite par Alain Martin.

Vous n'avez donc qu'une seule liste qui se présente devant vous et qui vous sera présentée par la suite.

Cependant, afin de respecter le fonctionnement démocratique de l'association District, nous sommes dans l'obligation de procéder à un vote par bulletin secret.

Vous n'aurez donc qu'un bulletin de vote rose saumon ainsi qu'une enveloppe de la même couleur rose saumon.

Tout bulletin déchiré, rayé, ou portant une mention manuscrite sera considéré comme nul et ne sera pas pris en compte dans les suffrages exprimés. De même une enveloppe sans bulletin ou avec un autre papier ne sera pas comptabilisée.

Vous devrez aller voter aux mêmes tables que celles sur lesquelles vous allez émarger. Elles sont, je vous le rappelle réparties selon vos secteurs d'appartenance.

J'en arrive enfin à la fin de ma présentation, j'ai essayé ce jour d'être le plus clair et le plus transparent afin que cette élection ne souffre d'aucune contestation.

Je vous remercie de votre attention et par avance de votre collaboration pour que les opérations de vote se déroulent dans les meilleures conditions possibles ».

4 – Présentation du projet « Horizon 2020 » A. MARTIN - D. MOULET

RENFORCER – PERENNISER LA PLACE DU DISTRICT AU SEIN DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE
INVENTER LE FOOTBALL DE DEMAIN, CAPITALISER, DEVELOPPER LES ACQUIS DE LA PRECEDENTE
MANDATURE

COMMUNICATION :

- Faire connaître et vulgariser les différentes évolutions Techniques, Réglementaires, Administratives
- Publier les différents procès-verbaux de commissions, ils sont la trace officielle du travail réalisé et des décisions prises.
- Par le biais du site Internet, du e-Journal, de Facebook, de journaux périodiques, faire partager les retours d'expérience, les innovations, les manifestations spécifiques mises en place par les acteurs du football dans les clubs.
- Mettre en valeur, faire partager, faire connaître, à travers des vidéos, des reportages, les initiatives des clubs et les événements marquants du District.
- Organiser des moments d'échanges entre les clubs, le District, les acteurs du football.
- Capitaliser et tenir compte des remarques, propositions, axes de progrès et d'amélioration proposés par les acteurs du football.

FORMATION :

- Former au sein des clubs, les dirigeants, les arbitres, les présidents, les éducateurs et les secrétaires
- Concevoir et mettre à disposition des clubs :
 - des outils pédagogiques pour les aider à animer des formations vers leurs bénévoles
 - des plaquettes, fichiers vidéo et supports rappelant les différentes obligations et procédures.
- Mettre en place des formations CFF4 à destination des bénévoles.
- Développer des formations sur le rôle du référent PEF de club.
- Former les Référents « Feuille de Match Informatisée ».
- Mettre en place la formation des Référents en Arbitrage avec le Kit de formation développé par la FFF.
- Réunir et former les Arbitres Auxiliaires et Arbitres de club.
- Elaborer, concevoir, animer des formations « à la carte » en répondant aux besoins spécifiques des clubs

ACCOMPAGNEMENT :

- Accompagner les clubs dans leur structuration.
- Aider à la mise en place d'un projet club, éducatif et social.
- Mise en place d'actions dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF).
- Pérenniser les services civiques dans les clubs (en fonction de l'engagement de l'Etat).

DEVELOPPEMENT – INNOVATION :

- Inventer, Mettre en place un Football « **Loisir – Détente** »
- Développer le FOOT5 et promouvoir les terrains spécifiques
- Mettre en place une enquête, écouter et travailler avec les jeunes et les seniors pour construire le football de demain.
- Former les dirigeants, pour les aider à structurer leur club.
- Assurer une assistance auprès des Référénts FMI.
- Augmenter la plage horaire d'ouverture du District (9h – 18h30), dès le 1er janvier 2017 pour améliorer l'accueil des clubs.
- Réfléchir à une organisation identique féminin – masculin.
- Structurer le football féminin (U13F/U15F/U18F).

DEVELOPPEMENT – PERENNISER L'EXISTANT :

- Poursuivre le développement, le suivi et l'accompagnement des clubs autour du PEF.
- Continuer le Challenge du Respect qui valorise le bon comportement des équipes et dirigeants.
- Poursuivre le Fémi Plage avec des objectifs de participation à la hausse.
- Continuer le développement du « Foot à l'école ».
- Prolonger le Challenge de la Féminisation qui récompense les femmes qui s'investissent dans leur club.
- Assurer une assistance aux clubs, le week-end par la mise à disposition d'un numéro d'urgence.

DEVELOPPEMENT – ARBITRAGE :

- Former des arbitres espoirs et valoriser nos arbitres chevronnés.
- Optimiser la formation des observateurs.
- Assurer un meilleur suivi des arbitres débutants.
- Renforcer le Tutorat des jeunes arbitres.
- Détecter et assurer le suivi des arbitres ayant un potentiel d'évolution.
- S'assurer que chaque club possède un référent arbitre formé.

PROXIMITE – ECOUTE :

- Une équipe de proximité avec **un élu résidant** sur chacun des 11 secteurs :
 - il est connu par l'ensemble des clubs de son secteur.
 - il est le relais de **PROXIMITE** avec le DISTRICT.
 - il est à leur écoute et organise des moments d'échange et de partage d'information et d'expérience.
- Les formations et informations animées par le District se font au plus près des Clubs, directement dans les secteurs.
- Mise en place de circuits d'informations, de capacités d'écoute, de moments d'échanges, pour être toujours au plus près des clubs, des acteurs du football et de leurs préoccupations.

RENFORCER, PERENNISER la place des Techniciens au sein du District.

Pour créer :

- Une dynamique
- Un esprit de groupe
- Une ambition collective
- Envie et créativité.

5 – Présentation des Membres de la liste

Daniel MOULET

NOMS	CLUB	Fonction
MARTIN Alain	Individuel	Président
MOULET Daniel	AC Chapelain	Secrétaire Général
PESLIER Jérôme	Individuel	Trésorier
AUTIN Evelyne	Alerte Méan Saint-Nazaire	

BOUTIN Patrice	ES Haute-Goulaine	
BRIAND Jean Luc	AOS Pontchâteau	
CHAPELET Alain	US Gétigné	
CHAUVIER Lydie	JGE Sucé sur Erdre	Représentant Féminines
COUFFIN Yvon	AC Chapelain	Médecin
DENIS Patrick	ES Dresny-Plessé	
GANTIER Didier	Individuel	Représentant Arbitres
GORAUD Dominique	Nantes Sud 98	
GUERIN Jean Charles	Pornic Foot	Représentant Educateurs
GUET Patrice	AS Mésanger	
HAMON Claude	AS Ruffigné	
LE CLERE Patrice	Individuel	
LE GLEDIC Georges	Saint Joachim BS	
LE VIOL Alain	US Thouaré	
MARTEL Patrick	AEPR Rezé	
ROUINSARD Jean Luc	AS Sautron	

6 – Election des Représentants des clubs de District aux AG de Ligue

Intervention de Clément Anex, Directeur administratif et juridique du District :

« Mesdames, Messieurs, Bonjour

Je vous prends quelques secondes de votre attention pour expliquer en toute transparence les raisons qui ont conduit le Comité de Direction à repousser l'élection des représentants des clubs de Districts aux Assemblées Générales de Ligue.

Comme vous le savez depuis la fin du mois de septembre, la ligue Atlantique de Football a fusionné avec la ligue du Maine pour devenir la Ligue de Football des Pays de la Loire.

Il est prévu dans les statuts de notre nouvelle Ligue que les clubs de District soient représentés par des « Délégués ». Ces Délégués devant être élus par l'Assemblée Générale de leur District. Les statuts de la Ligue disposent également que « *Les délégués doivent remplir les conditions d'éligibilité définies dans les statuts des districts concernés* » et que : « *Les déclarations de candidature s'effectuent dans les conditions prévues dans les statuts des Districts* ».

Or, les statuts actuels n'évoquent aucunement ces conditions de dépôt de candidature et d'éligibilité, ni même le principe de ces élections car les nouveaux statuts vous seront soumis à la suite de ces votes. Si nous avons soumis au vote de l'Assemblée de ce jour, les nouveaux statuts, cela n'aurait pas changé la donne car les candidats n'auraient pu présenter leurs candidatures dans les délais prévus.

De ce fait, il y avait un risque juridique à faire désigner par l'Assemblée réunie ce jour ces délégués en vertu du respect des principes de fonctionnement démocratique que doit respecter notre association en tant que délégataire d'une mission de service publique.

Aussi, le Comité de Direction a décidé de retirer cette élection de l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle Assemblée Générale le 09 Décembre prochain à 19h dans la salle Claude Simonet au siège du District dont le seul objet sera de désigner ces représentants des clubs de Districts aux Assemblées Générales de Ligue.

A titre d'information, je profite de cette intervention pour vous présenter les modalités de candidature à ces élections sous réserve que vous adoptiez les nouveaux statuts.

Le nombre de représentants pour la saison 2016-2017 serait de 11 car les statuts de la Ligue de Football des Pays de la Loire dispose que le « Nombre de Délégués au sein d'un District est égal au Nombre de licenciés des Clubs au sein de ce District divisé par 5 000 (arrondi, le cas échéant, au nombre entier inférieur) ».

La saison dernière le District avait 55 316 licenciés ce qui divisé par 5 000 ferait bien 11 délégués que vous devrez désigner ce jour.

Il faudra également désigner le même nombre de suppléants.

Ces candidatures en tant que délégués titulaires ou suppléants, devront être transmises au secrétariat du District au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale, c'est-à-dire le 09 Novembre 2016 au plus tard, par courrier recommandé avec accusé de réception et respecter les conditions générales de candidatures fixées et les nouveaux statuts pour les élections au Comité de Direction, c'est-à-dire, je cite : « *Est éligible tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District. Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un district limitrophe.* »

Ne peut être candidate :

- la personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.

- la personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;

- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

- la personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;

- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.

J'en ai donc fini de mon intervention, je vais pouvoir laisser la parole au Président afin qu'il vous laisse passer au vote concernant les élections au Comité de Direction. Je vous remercie de votre attention ».

7 – Résultats du vote

La liste conduite par Alain Martin est élue avec 1383 suffrages exprimés et 25 abstentions.

8 – Clôture de l'Assemblée Générale Elective

Alain MARTIN

Le Président après la prononciation des résultats, déclare :

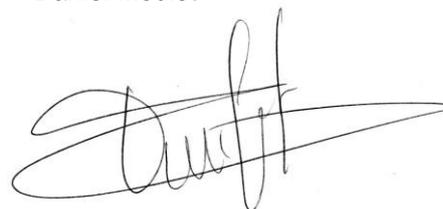
« Je vous remercie de la confiance que vous nous portez, et sachez que l'on mettra tout en œuvre pour réaliser notre projet « Horizon 2020 ». »

Il clôt l'Assemblée Générale Elective, en donnant rendez-vous à l'ensemble des clubs, le vendredi 9 décembre à 19h00, au District, pour l'élection des représentants des clubs de District aux Assemblées de Ligue pour la saison 2016/2017.

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire Général,
Daniel Moulet



Secteur	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
1	500258	U.MEAN PENHOET	JULIEN Joël	CADOU Laurent
1	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS	BROUSSARD Hervé	
1	501945	E.S. DE PORNICHET	BELLORGE Anthony	
1	502069	ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE	AUTIN Evelyne	
1	502274	ST AUBIN GUERANDE	GEFFRAY Sylvain	
1	502394	ST CYR HERBIGNAC	ROUXEL Frédéric	
1	502454	MISSILLAC FOOTBALL CLUB	FAOUEN Serge	SELOSSE Christopher
1	510460	AM. ST LYPHARD	LEBLANC Hugues	
1	510656	LA ST ANDRE	BOURSE Christophe	
1	512450	AM. DOLAYSIENNE	DENIS Frédéric	
1	514661	A.S. LA MADELEINE	CHELET Pierre	
1	519651	U.S. ST MOLF	BERTHE Jean Louis	
1	519949	CP ASSERAC FOOTBALL	GERLIGAND Jean François	MAUYION Mickaël
1	521841	A.S.C. ESCOUBLAC	DAVID François	
1	528847	F.C. IMMACULEE ST NAZAIRE	LE CARRET Wilfried	BOURRET Yves
1	534841	ST MARC F.	NICOL Daniel	
1	541159	ST JOACHIM BRIERE SPORTS	JOSSO Olivier	LE GLEDIC Georges
1	544522	E.S. MARITIME PIRIAC TURBALLE	ROBERT Yannick	
1	548229	F.C. SUD VILAINE	GUIHENEUF Vincent	
1	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M	ROUAUD Jean	
1	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN	RETAILLEAU Patrick	HAUMONT André
1	581996	FC MESQUERAI	MOREAU Frédéric	AUDRAIN Julien
1	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL	AMELINE BASBOURG Jérôme	ADAM Philippe
2	502022	LA MALOINE	JOUAND Mikaël	
2	502034	U.S. STE REINE BRETAGNE	HALGAND Gaël	JOSSE Laurent
2	512449	ESP. DE CAMPBON	BOUSSAUD Patrice	
2	516437	ESP. DE CROSSAC	CRAND Pascal	
2	520442	JEANNE D'ARC BESNE	COMPINGT Eric	
2	521036	A.S. GUILLAUMOIS	CORNET Jean Pierre	
2	521710	A.S. SEVERAC	RIALLAND Sébastien	
2	523630	A.S. DE PRINQUIAU	COCHARD Vincent	
2	528546	ESP. DU SILLON CHAP. LAUNAY	PLACET Denis	
2	540404	A.O. PONTCHATEAU	MOISAN Yann	
2	548648	DONGES F.C.	HOUSSAIS Thierry	
2	580575	SAVENAY MALVILLE FC	DAUBIE Frederic	
2	590134	LAVAU FC	ZAFFRAN David	
3	502178	E.S. DE BLAIN	CESAREO Dominique	
3	502505	NOZAY O.S.	GUIHEUX Philippe	
3	511305	ET.S. GAVRAISE	PERRIGAUD Yann	
3	517367	HERIC FOOTBALL CLUB	PELTIER Richard	
3	518481	E.S. CHEVALLERAI	MALIN Christian	
3	518484	U.S. VAY	RAUD MEREL Hyacinthe	
3	518734	E.S. DRESNY PLESSE	DENIS Patrick	
3	518807	AV.S. MARSACAI	COLLET Fabien	
3	521035	COUDRAY O.S.	GUILLARD Jean Marc	ORAIN Mickaël
3	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.	BRETECHE Céline	BOIT Florent
3	548227	F.C. PAYS DE GUEMENE	TAILLANDIER Arnaud	
3	581347	ABBARETZ SAFFRE FC	COLLET Yoann	
3	581699	AVESSAC FEGREAC	POULAIN Michel	
4	501948	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT	VIOL Joseph	BOUCHACOURT Jérôme
4	502086	A.L. CHATEAUBRIANT	BRUHAY Pascal	BOUJU Dominique

Secteur	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
4	515069	U.S. VILLEPOTAISE	MEAUDE Cyril	GUERROIS Yoann
4	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS	MONDOUET Jean-Marc	
4	517856	ST MICHEL DE JANS	SANTERRE Emmanuel	
4	519514	U.S. SOUDAN	BESNARD Yohann	
4	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE	ROBERT Jérémy	
4	520446	LES JEUNES D'ERBRAY	BLANCHARD Dominique	
4	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX	PROVOST Pascal	
4	521711	PETIT AUVERNE S.	BUCQUET Maxime	COIFFARD Eric
4	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE	GESLIN Yannick	
4	549082	St VINCENT LUSTVI	DEVALET Anthony	
4	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL	HAMON Philippe	COUPEL Bernard
4	563816	A.S. SION LUSANGER	ARAGON Pascal	
5	500268	R.C.ANCENIS 44	PICHON Jean-Yves	
5	509062	C.OM. ST MARS LA JAILLE S.	LEIKAN Stéphane	
5	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE	TROVALLET Frédéric	LAURIER Maxime
5	516995	A.S. MESANGER	ROBIN Stéphane	
5	520217	REV. ST GEREON	GALLARD Didier	
5	522737	A.S. ST SULPICE DES LANDES	BRILLET Nicolas	
5	541371	U. S. VARADAISE	MOREAU Pierre	ROUSSEAU Alain
5	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU	NIEL Jérôme	
5	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE	CESBRON Christophe	
5	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE	BRICAUD Fabien	
5	549475	F.C. LE PIN VRITZ	MARIN Arnaud	
5	552795	HERBLANETZ F. C.	RAVARD Denis	DUPONT Marie-Thérèse
5	553713	TRANS FC	DOMINGOS David	
5	581315	OUDON COUFFE FC	DUPONT Hugues	
5	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON	GILLOT David	
6	502138	U.S. THOUAREENNE	PATILLON Mathieu	
6	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU	FOURAGE Gilles	
6	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE	CAUET Alain	
6	512355	NORT A.C.	DANIELO Christophe	
6	513858	A.C. CHAPELAIN	FOREY Thierry	CAVRET Paul
6	513964	J.A ST MARS DU DESERT	CLEMENT Christophe	
6	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB	FORGET Patrice	
6	516989	J. G.E. SUCE	BURBAN Arnaud	
6	518204	A.S. GRANDCHAMP	ALBERT Jérémy	
6	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES	DUCOIN Richard	
6	530791	A.S. CASSON	BERGER Philippe	
6	553687	FUTSAL CLUB SUCEEN	MARINIER Emmanuel	
6	581259	LE CELLIER MAUVES FC	AUDIGIER Jean Robert	
7	501979	F.C. CHABOSSIERE	CHEVALIER Stéphane	
7	508472	U.S. BASSE INDRE	ROLLANDE Patrice	LEGOUALLEC Marie Claire
7	517365	ORVAULT SPORTS	THOMAS Florent	
7	520086	E.S. VIGNEUX	LANCIEN Gilles	
7	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES	CHARRIER Olivier	DROUET Fabrice
7	521399	ST HERBLAIN O.C.	LESAGE Nicolas	
7	522724	U. F. ST HERBLAIN	MOREAU Jean Jacques	
7	525241	F.C. STEPHANOIS	LECUYER Gilles	VIAUD Marc
7	527371	U.S. BUGALLIERE	LE BRAS Hervé	
7	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN	PETARD ep HERMON Séverine	TOUBLANC Frédéric
7	546832	ST. COUERON F.C.	JOULAUD David	BOUDAUD Jean René

Secteur	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
7	547452	ORVAULT R.C.	RALLIER Didier	
7	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.	TROUSSIER Mikael	
7	551077	FAY-BOUVRON F. C.	ALLAIN Christophe	LE GUENNEC Bertrand
7	563918	US STEPHANOISE FUTSAL	BAHUAUD Florian	
7	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB	GUICHARD Tony	
7	606658	C.O. ALCATEL LUCENT ORVAULT	HUBERDEAU Philippe	
7	663879	A.S. C.T.E. Orvault	TOURRES Christophe	
8	500041	LA MELLINET	PIVETEAU Jean-Pierre	
8	501904	F.C. NANTES	SOULARD Jacky	VALIN Michel
8	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES	BOYE Julien	
8	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX	CONFOLANT Sylvain	
8	510735	A.S.O.N Nantes	KALDI Hocine	ROBERT Jean Luc
8	518109	ESP. ST YVES DE NANTES	RAGOT Pierrick	
8	519100	R.A.C.C. NANTES	DESSPORT Stéphane	
8	519195	A . S . C . DERVALIERES NANTES	SAHAOUI El Mamoun	ZAOUI Mourad
8	519335	ENT.S. PIN SEC NANTES	RUIZ Romain	OUYESSAD Mokrane
8	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES	AUGEREAU Stéphane	MADIOT Pascal
8	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES	TRICHET Claude	
8	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES	AKDIM Bouchra	CONANEC Louis
8	524837	A.C.VETER. DE NANTES	CASTELLS Frédéric	POITEVIN Martial
8	538478	A. TRAV. PORTUGAIS NANTES	VILA CHA MATOS Filipe	
8	541583	LA PANAFRICAIN	TEKPOR Agossou	
8	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES	GISCARD Axel	
8	547525	NANTES SUD 98	GORAUD Dominique	
8	550175	AS MAHORAISE	TOUFFAIL Anffane	
8	551545	ETOILE DU CENS NANTES	CHOUET Yvan	MOREAU Marcel
8	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	GALLE Lionel	
8	553988	F.C. DE JANVRAIE	OZTURK Murat	
8	602354	A.S. CHU NANTES	PICHON Stéphane	
8	602387	ASPTT CORPO DE NANTES	LAFONT Serge	BRUNACCI Jean
8	602950	A.S.C.AFFAIRES ETRANGERES NANTES	BRAVO François	DELAHAYE Stéphane
8	606501	A.T.S.C.A.F. DE NANTES	CROIZER Yves	CROIZER Frédéric
8	606653	A.S. ENS.LAIQ. AGGL.NANT. NANTES	LEGOUT Pierre	
8	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES	ABOUTALEB Samir	CLOUET Loïc
8	608750	A.S. BANQUE POPULAIRE ATL.	BRIAND Francis	
8	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES	GONZALEZ Yves	
8	615243	F.C. NET NANTES	DUPUY François	
8	652858	BUSINESS ET DECISION NANTES FOOT	COUDE Aurélien	
8	852862	NANTES SP.L. INTER POTES	BONRAISIN Arnaud	
9	502408	G.S. ST SEBASTIEN S/LOIRE	BLOINO Laurent	
9	502448	ET. DE CLISSON	ANDRE Franck	
9	502518	ENT.S. VALLET	SEJOURNE Stéphane	
9	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU	DABET Stéphane	CADET Philippe
9	514034	EL. DE GORGES	BAUVINEAU Stéphane	
9	514478	U.S. GETIGNE	BODET Mickaël	LUMEAU Marion
9	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN	GUENAN Bruno	
9	518107	HIRONDELLE ST JULIEN	PEIGNE Yoan	RIOCHE Christian
9	518281	ST SEBASTIEN PROFONDINE	GALLARD Lionel	MAZEL Jean Marc
9	520085	A.C. BASSE GOULAIN	MICHAUD Franck	GANACHAUD Hubert
9	524266	ET. MOUZILLONNAISE	SOURISSEAU Cyrille	
9	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.	VIVANT Philippe	

Secteur	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
9	545553	U.S. LOIRE ET DIVATTE	CLEMOT Philippe	REDUREAU Pierre
9	580442	F.C CASTEL FIACRAIS	ALLIAUME Emmanuel	
9	581361	ES VERTOOU FOOT	SOLLEUX Jean-François	
9	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE	FRISON Arnaud	
9	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE	BLANCONNIER Laurent	
9	842637	LOS TCHI'TOLOS ST SEBASTIEN/LOIRE	PINTHIER Davy	
10	509069	HERBADILLA CHEVROLLIERE	AUBERT Christophe	
10	511875	U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU	DOUILLARD Manuel	FERCHAUD Thierry
10	512354	A.E.P.R. REZE	ARTARIT Richard	
10	513122	ELAN SORINIÈRES FOOTBALL	CONTASSOT Dominique	
10	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS	GRAVOUIL Pascal	
10	515977	U.S. BOUGUENAIS	RAZE Joël	
10	517448	A.L. COUETS BOUGUENAIS	BROCHARD Hugues	GAUTIER Jean Michel
10	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE	DENIS Fabrice	
10	544184	F.C. REZE	BAUDRY Marie Helene	BOURDET Louis
10	547589	ASR MACHECOUL	PILET Dominique	
10	548871	F.C. LOGNE ET BOULOGNE	DOUX Jacky	
10	581256	GENESTON AS SUD LOIRE	BOURCIER Christophe	
10	581899	FC GRAND LIEU	DENELE Dimitri	
10	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT	BERTIN Yoann	
11	502031	A.C. ST BREVIN	LEGOUX Alain	
11	512985	ST PIERRE DE RETZ	LERAY Cédric	ARCHAMBAUD Jean Paul
11	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS	MERLET Frédéric	EPERVIER Yolande
11	518479	F.C. BOUAYE	BERANGER Ludovic	
11	519516	U.S. LE PELLERIN	CHACUN Christophe	
11	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE	CHARRIER Jérôme	
11	527836	GOELANDS SANMARITAINS	CHAUVET Jacqueline	
11	542410	F.C. BRAINNOIS BOISSEEN	GRY Jérôme	
11	542491	PORNIC FOOT	RIVALANT Philippe	
11	544107	ENT.S. DES MARAIS	SACHOT Patrick	
11	544823	ARCHE F.C.	RICHEUX Jean Georges	
11	545404	OCEANE F.C.	RONDINEAU Joël	
11	547524	F.C. DE RETZ	ROSSETTI Lionel	
11	548100	F.C. LA MONTAGNE	BERNIER Hervé	PAIRE Valérie
11	552826	BERNERIE O. C. A.	MERY Lionel	
11	554096	F. C. BOURGNEUF EN RETZ	FABBRO Michel	
11	581901	AS VITAL FROSSAY	BLANDIN Christophe	
11	615570	A.S.C. INDRET	GOBIN Jérôme	MARTINAUD Jean François
	430645887	Membre du Comité	BOUTIN Patrice	
	430693163	Membre du Comité	BRIAND Jean Luc	
	430615631	Membre du Comité	BRIDJI Marouf	
	2546207654	Membre du Comité	CHAUVIER Lydie	
	499061149	Individuel	DUGAST Gérard	
	4990661201	Membre du Comité	GANTIER Didier	
	430615595	Membre du Comité	GUERIN Jean-Charles	
	499061239	Membre du Comité	GUET Patrice	
	430608987	Membre du Comité	HAMON Claude	
	2543850215	Membre du Comité	LE CLERE Patrice	
	430637223	Membre du Comité	LE GLEDIC Georges	
	450616947	Membre du Comité	LE VIOL Alain	
	430702237	Membre du Comité	MARTEL Patrick	
	430688917	Membre du Comité	MARTIN Alain	
	2543680297	Membre du Comité	MOULET Daniel	
	430650705	Membre du Comité	PESLIER Jérôme	
	499061453	Membre du Comité	ROUINSARD Jean Luc	